

rapport moral 2019



AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
livre et
lecture



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

assemblée générale

22/06/2020

Interprofession, solidarité et projets



Difficile de faire le rapport moral de l'année écoulée sans avoir une pensée en commençant pour le « bilan de notre moral », en cette sortie de crise, après ce moment inédit que nous venons de vivre, chaque jour éberlués par cette mise à l'arrêt des activités qui nous a profondément angoissés, et à la fois donné l'occasion de réfléchir à maintes choses. Dans la chaîne du livre, les problèmes économiques ont été immenses, et ont eu pour conséquence des déchirures par exemple entre associations représentant les auteurs. Mais le surcroît de temps a aussi poussé les idées à éclore, propositions émanant de libraires et d'éditeurs pour aller contre ce qui leur paraît difficilement soutenable dans leur métier, ou d'auteurs et artistes sur une évolution possible de leur statut. La gravité de la crise a poussé à revoir la résilience de notre écosystème, afin que pour reprendre la formule d'un libraire du sud de la France, la chaîne du livre ne devienne pas la corde du pendu. Il faudrait au moins que cette période nous ait permis de faire le tri, de garder ce qui a du sens, « ce à quoi on tient », disait Bruno Latour dans un article récent. Nous aurons l'occasion, j'espère, dans l'année qui vient, de donner corps à cela. Et à présent, le rapport moral de l'année écoulée.

Nous avons signé en 2018, avec la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs, qui encadre les initiatives et les actions de l'Agence jusqu'en 2021 : l'équipe a en 2019 développé pour la mettre en œuvre de nombreuses propositions d'accompagnement et répondu aux sollicitations d'un nombre grandissant d'acteurs sur l'ensemble du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Sur ce point, on pourra consulter les bilans proposés dans le rapport d'activité 2019, qui s'appuient sur des indicateurs d'activité que l'Agence a dernièrement mis au point de manière à pouvoir mesurer les modalités de notre action et en partager l'évaluation avec nos financeurs, dans le cadre de nos comités de suivi.

Concernant l'activité et, en quelque sorte, l'écho que rencontre notre association interprofessionnelle, il est à noter que ces sollicitations sont nombreuses et diversifiées, notamment du côté des départements de l'ex-Auvergne, ce qui est extrêmement satisfaisant par rapport à nos objectifs et aux missions que nous menons. Il faut également souligner que l'Agence a trouvé là de nouveaux partenaires précieux et accueillants, pour envisager ensemble des propositions adaptées aux territoires qu'ils connaissent parfaitement, notamment avec les auteurs, mais aussi avec tous les autres professionnels du livre.

Je citerai notamment le Département du Puy-de-Dôme et la Médiathèque Départementale, le réseau des bibliothèques de Clermont Auvergne Métropole et tout particulièrement la Bibliothèque de Jaude, la bibliothèque du Patrimoine, l'université Clermont-Auvergne et le festival LAC, l'ABF Auvergne, la Médiathèque de Moulins Communauté, le Musée de l'Illustration Jeunesse, l'Association Cantalienne des Amis de la lecture et la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, FestiBD, BD Lezoux, la Médiathèque Départementale de Haute-Loire et la Librairie du Chat Perché, la librairie des Volcans, La Semaine de la poésie...

Depuis nos tous débuts dans la nouvelle grande région, en 2017, tous ces professionnels, dont certains sont présent au Conseil d'administration, ont permis à l'Agence de déployer au mieux sa présence et ses services, qu'ils soient ici remerciés.

Je remercie aussi la Région et la DRAC, tout particulièrement leurs services, pour cette année constructive de travail en commun, qui a vu s'intensifier les travaux préparatoires pour un Contrat de filière livre en région Auvergne-Rhône-Alpes pour les années 2020-2023. Il s'agit d'une convention partenariale importante pour notre région qui sera signée en 2020 par la Région, la DRAC et le Centre National du Livre.

L'Agence est partenaire de ce Contrat de filière, qui concerne les secteurs de la création et de l'économie du livre. Elle a notamment coorganisé en 2019 la concertation avec les auteurs, les éditeurs et les libraires, et contribué à l'élaboration des nouveaux dispositifs de soutien qui entreront en vigueur au 2^e semestre 2020. Elle sera également en charge de l'instruction des dispositifs, ce qui constitue un point de vigilance pour le Conseil d'administration, en raison des capacités RH limitées pour les missions concernant les auteurs, l'édition et la librairie. Je rappelle que, mise à part un budget de 20 K€ supplémentaires alloués par la DRAC en 2018, les moyens de l'association n'ont pas été revus à la hausse pour adapter son action à l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et désormais pour assumer de nouvelles missions en lien avec le Contrat de filière dont, par ailleurs, nous sommes heureux des nouvelles possibilités qu'il offre dès maintenant.

Il est important de dire que ces nouveaux dispositifs tripartites (en plus des aides à la librairie, le CNL a souhaité s'associer de manière expérimentale au nouveau dispositif Région / DRAC en faveur des auteurs) signifient, en effet, des moyens supplémentaires pour le soutien de la filière du livre, dans un contexte économique préoccupant en 2019, et doublement préoccupant en 2020, si l'on envisage les fragilités structurelles de la filière du livre dans la perspective de la crise inédite qui vient de la frapper au printemps 2020, avec de redoutables conséquences économiques immédiates et prochaines.

Il faut redire ici l'importance de la solidarité des acteurs dans la réaction aux difficultés engendrées par la crise qui a éclaté, tout autant que l'importance du soutien public à cette filière, dont on pourrait espérer qu'elle se penche aussi sur certains de ses fonctionnements de ses dysfonctionnements. Je note que les éditeurs, les libraires et les auteurs, il y a quelques semaines, ont fait part au Président de la République de leurs attentes en matière de soutien de l'État à une filière oubliée dans les annonces sur la culture, et que les auteurs restent dans l'attente d'un plan « artistes-auteurs » annoncé par le ministre de la Culture et pour lequel un conseiller a été récemment nommé au Ministère.

À propos de solidarité et de celle qui doit prévaloir au sein de l'interprofession, je rappelle ici tout l'intérêt et toute l'actualité de la Charte de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que du travail collectif qui lui a donné naissance en 2019. Proclamation et publication de la Charte, puis, en fin d'année, édition d'une affiche emblématique qui rappelle les grands principes et les valeurs défendues par les acteurs de la filière du livre. Il me semble que, aujourd'hui plus que jamais, c'est important de la voir dans les différents lieux du livre, dans les vitrines des librairies et les salles des bibliothèques. J'invite les libraires, les bibliothécaires, les manifestations littéraires et toutes les personnes attachées à ces valeurs du livre et de la lecture à afficher les principes de cette Charte, et je souhaiterais par ailleurs que nous puissions continuer à travailler concrètement en région autour de la mise en pratique de cette Charte.

Pour la conduite de ce travail collectif et collaboratif en 2018 et 2019, et plus généralement pour la dynamique qu'ils continuent à maintenir autour de l'interprofession et à insuffler à des propositions d'accompagnement qui ne cessent de s'améliorer et de se diversifier, je remercie ici l'ensemble de l'équipe et son directeur, ainsi que les membres du Conseil d'administration et du Bureau, toujours présents, toujours inventifs et disponibles pour donner de leur temps à l'association.

Enfin, pour rester dans la dimension interprofessionnelle et collective de cette année 2019, je dirai un mot des travaux au long cours menés dans le cadre de la mission de coordination du PREAC Littérature, avec le moment fécond qu'on été les Rencontres nationales du PREAC, début 2020 à Bourgoin-Jallieu, sur le thème « La littérature, un art vivant ». C'est une chance de pouvoir coordonner cette réflexion commune autour de la transmission de la lecture et de la littérature contemporaine, et je remercie la DRAC de nous avoir confié cette mission. Elle a permis à l'Agence de travailler avec plus d'une vingtaine de manifestations littéraires de la région sur ces sujets et sur la programmation des Rencontres nationales.

Ces travaux se sont poursuivis en 2020 et se poursuivront en 2021, avec des Résonances sur le même thème, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, à Lyon et à Aurillac. Je vous félicite et je vous félicite, vous, responsables de fêtes et de salons du livre, enseignants, bibliothécaires, acteurs culturels et socioculturels, documentalistes, chercheurs, de cette belle dynamique collective à l'échelle régionale, au service de la transmission de la littérature contemporaine, sous toutes ses formes et par tous les moyens. Réfléchir aux pouvoirs de la fiction, aux pratiques de lecture, envisager les modalités de demain et les pistes à explorer en matière de développement de la lecture, c'est aussi un impératif pour les différents métiers de la chaîne du livre, et donc pour notre association.

Emmanuelle Pireyre, Présidente d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture